

André Varinard

Notice biographique

Docteur d'Etat en droit privé et sciences criminelles, titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, agrégé des facultés de droit, André Varinard est Professeur à l'université Lyon III – Jean-Moulin, dont il a été vice-président de 1999 à 2003.

Avocat au barreau de la cour d'appel de Lyon (1968-1973), ancien conseiller scientifique de l'Encyclopédie juridique de droit pénal, coauteur des *Grands arrêts de la procédure pénale* et des *Grands arrêts du droit pénal général*, le professeur Varinard a été Recteur de l'académie de la Réunion (1987-1992), de Reims (1992-1993) et de Lille (1993-1997).

Spécialiste en droit pénal général, il dirige le centre de droit pénal de la faculté de droit de Lyon.